

Septembre 2021

Se

Contact

Joyeux festival du faisan à tous!



11-12
SEPTEMBRE
2021

SAMEDI
CHASSE AU FAISAN
9H-11H-13H.

OUVERTURE PIGEON D'ARGILE 10H.
JEUX GONFLABLE 12H À 14H
INSCRIPTION MUD DRAG 12H
DÉPART MUD DRAG 14H30
SOIRÉE EXTÉRIEUR AVEC
CHANSONNIER.

DIMANCHE
BRUNCH DÈS 8H
CHASSE AU FAISAN
9H-11H-13H



 Festival du faisan corpofalo@gmail.com Sophy caouette cel 418-671-9738
Secrétaire

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Stanislas

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Caroline Gagnon présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Sonia Ouellet

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.


Caroline Gagnon, Présidente d'élection

Adresse : 953, Rue Principale, Saint-Stanislas, QC, G8L 7B4

Téléphone : 418-276-4476 ou 418-879-0286

Signature

Donné à Saint-Stanislas le 7 septembre 2021



Caroline Gagnon, Présidente d'élection

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
Saint-Stanislas

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Caroline Gagnon, directrice-générale et secrétaire-trésorière, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, que le rôle triennal d'évaluation de la municipalité pour les années 2022-2023-2024, a été déposé à mon bureau le 26 août 2021 et qu'il entrera dans son premier exercice financier.

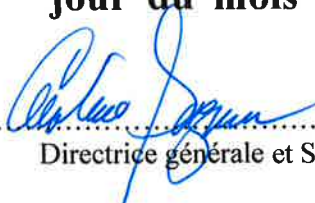
Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipal, avis est également donné que toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposées aux endroits suivants ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Maria-Chapdelaine	Municipalité de Saint-Stanislas
173 Boul. St-Michel	953, rue Principale
Dolbeau-Mistassini, Qc	Saint-Stanislas, Qc
G8L 4N9	G8L 7B4
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux endroits ci-dessus indiqués;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-132 de la MRC Maria-Chapdelaine et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Stanislas, ce 26^{ième} jour du mois d'août deux mille vingt et un.


.....
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Loisirs et sports

Salle de conditionnement physique

La salle de conditionnement physique est ouverte. Tous les citoyens qui le désirent peuvent acheter une clé au coût de 10\$ au bureau municipal et y avoir accès quand ils le veulent avant 11h00 le soir!

Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée et au départ. Le lavage de chacun des appareils ou équipements utilisés devra être également fait avant et après utilisation.

Chaque personne qui se présente au centre doit signer le registre et y inscrire son nom, numéro de téléphone ainsi que la date du jour.

En cas de dégât ou de bris, veuillez aviser le bureau municipal afin que le problème soit réglé rapidement.

Merci de votre coopération!



RECHERCHE DE GROS GIBIER BLESSÉ

SUZANNE ST-PIERRE
CONDUCTRICE DE CHEN DE SANG MEMBRE DE L'ACCSO
DOLBEAU-MISTASSINI
418 276-4275

Bibliothèque

Si vous aimez la lecture, il est temps de venir nous voir!
Il nous fera plaisir de vous conseiller et de vous accueillir!

Ouvert tous les mercredis, de 18 h
30 à 19 h 30 dès le 8 septembre
2021!

Venez nous voir en grand nombre!

Petites annonces

Oeufs et courges spaghetti à vendre

Oeufs de poules en liberté, nourris aux grains biologique enrichi d'oméga 3. Appeler pour réserver, Rita au 418-276-8084

À partir de 4\$. Courge spaghetti 5\$.

Avis aux citoyens

Fabrique de Saint-Stanislas

Messes de septembre 2021

Samedi, 11 septembre
16 h

Hélène Pruneault
Par: Rock Bouchard

Samedi, 25 septembre
16 h

Jeanne-Mance Simard
Par: Jacqueline Guénette

Lampes du sanctuaire

Mariette Rousseau

Lise Tremblay

Heures d'ouverture du bureau municipal

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au jeudi de 9 h à 16 h.
Pour contacter le bureau vous pouvez appeler au 418-276-4476 ou écrire par courriel au admin@st-stanislas.qc.ca

Retour en classe

La municipalité souhaite un bon retour en classe à tous les élèves!
Les membres du conseil souhaitent également vous rappeler que le centre héberge une bibliothèque et qu'il est également possible d'aller y faire des travaux entre amis.

Bonne année scolaire à tous!

Le Villageois

Heures d'ouverture

Lundi: fermé
Mardi: 15h00 à 18h00
Mercredi: 11h00 à 15h00
Jeudi: 12h00 à 16h00
Vendredi: fermé
Samedi: fermé
Dimanche: fermé

Boîte à sucre

La Boîte à sucre sera de retour pour commandes à partir du 15 septembre! Si vous avez besoin de passer une commande, n'hésitez pas!

Salaison Besson

Il est temps de passer vos commandes pour Salaison Besson!

Les commandes seront livrées les mercredis après-midis directement à notre comptoir du centre Au Clocher!

Vous pouvez commander vos viandes (selon les variétés et les quantités que vous désirez), vos pains, votre lait, vos mets préparés, vos desserts.. tout cela à des prix compétitifs! Pour recevoir vos commande le mercredi, vous devez commander au plus tard le samedi soir!

En dehors des heures d'ouverture, si vous avez besoin d'un article quelconque, vous pouvez vous présenter au restaurant. Les responsables se feront un plaisir de vous servir!

Bénévolat

Vous désirez vous impliquer dans le milieu? Le comptoir alimentaire est constamment ouvert à prendre vos disponibilités pour élargir ses heures d'ouverture. Si vous êtes intéressé, contactez-nous via la page Facebook du Villageois!

Restaurant Au Clocher

Heures d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 8 h 00 à 19 h 00

Mercredi : 8 h 00 à 19 h 00

Jeudi : 8 h 00 à 19 h 00

Vendredi : 8 h 00 à 19 h 00

Samedi : 8 h 00 à 19 h 00

Dimanche : 8 h 00 à 19 h 00

Bienvenue à tous!

Nous vous recommandons de réserver puisque le nombre de place est restreint en raison de la nouvelle réglementation du gouvernement. Vous pouvez également faire préparer votre commande.

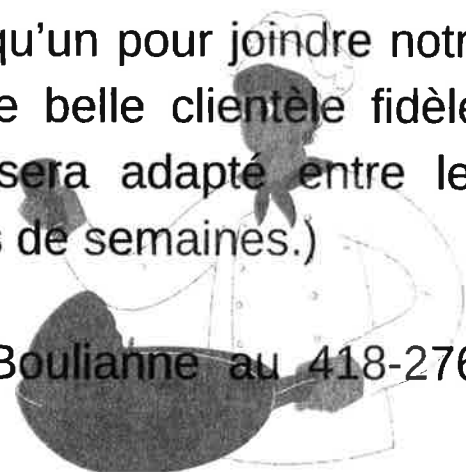
Vous pouvez nous contacter en téléphonant au 418-276-3226.

Brunch festival du faisan

Des cartes pour le brunch du faisan sont disponible au restaurant, il vous suffit de venir pour acheter la votre en prévente. 15 \$ adulte, 10 \$ enfant, avant le 11 septembre 2021. Par la suite, le coût sera de 20 \$ adulte, 15 \$ enfant.

Nous sommes toujours à la recherche de quelqu'un pour joindre notre super équipe, qui peut cuisiner et servir notre belle clientèle fidèle! Jours, soirs et fin de semaine. (L'horaire sera adapté entre les employés afin de ne pas travailler toutes les fins de semaines.)

Pour tous renseignements, contactez Vicky Boulianne au 418-276-3226 ou au 418-515-2912.



Escalade Haut Clocher

418-276-1530

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 17 h à 21 h

Samedi : 13 h à 21 h

Dimanche : 13 h à 18 h

Rabais résident

Petits ou grands, l'escalade vaut le détour à notre centre!

N'oubliez pas qu'en tant que résident permanent de la municipalité de Saint-Stanislas, vous avez droit à un rabais de 50% lors des abonnements ainsi que les chaussons gratuits!

Appelez-nous pour avoir plus d'informations!



418 276.1530
info@escaladehautclocher.ca

Vous désirez réserver pour un groupe de 8 personnes et plus? Contactez-nous et il nous fera plaisir de vous accueillir!

Cours d'escalade

Plusieurs formations sont offertes à notre centre, autant pour les jeunes que les adultes de la municipalité ou d'ailleurs!

Suivez notre page Facebook afin de vous tenir au courant des formations qui se présentent!

Appelez au centre pour avoir plus d'informations ou contactez-nous sur notre site facebook!

Offre d'emploi escalade

Vous êtes bon avec le public et vous êtes passionné d'escalade ou de tout autre sport stimulant? Venez postuler au Centre d'Escalade Haut Clocher et joignez notre équipe de passionné dans un domaine qui progresse rapidement qui sera aux jeux olympiques dès 2021.

Nous sommes à la recherche de quelqu'un de dynamique qui peut travailler les fins de semaines surtout et peut-être de temps en temps durant la semaine pour remplacer. Vous suivrez une formation reconnue par la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade ici même ce qui fera de vous un pilier du sport.

Cet emploi vous donne un accès gratuit à l'escalade et la chance de progresser selon vos compétences et votre motivation.

Qualités recherchées:

ponctuel(le), souriant(e), patient(e), organisé(e) service à la clientèle motivé(e), dynamique...

Fonctions et autre tâches connexes:

animation escalade, entretien ménager, traçage (mettre des prises sur les murs), répondre au téléphone, courriels, facebook..., inspection d'équipement...

L'ambiance d'une journée achalandé en escalade ici est comme une soirée entre amis, on jase, on grimpe et on se fait du plaisir.

Téléphonez moi pendant nos heures d'ouverture pour avoir plus de renseignements si vous le désirez. Du lundi au vendredi de 17 h à 21 h. Les samedis et dimanches de 9 h à 21 h.

Merci et au plaisir de vous rencontrer!

Pour informations: 418-276-1530



Pour ceux qui désirent améliorer leur français écrit ou conserver leurs acquis, Le Centre Le Tracé offre des formations gratuites dans votre municipalité.

Tout en respectant le rythme de chacun, notre personnel professionnel vous invite à :

- ✓ apprendre en vous amusant : retour sur la grammaire, les verbes, l'orthographe, les mathématiques, etc.;
- ✓ effectuer des exercices sur support numérique;
- ✓ vivre des activités socialisantes, des sorties culturelles;
- ✓ discuter et vous informer sur différents sujets;
- ✓ développer de nouvelles habiletés.

Horaire et endroit à déterminer selon le nombre d'inscriptions.

Le Centre offre aussi de la formation en **francisation** (temps partiel ou temps plein) pour les nouveaux arrivants en collaboration avec le ministère de l'Immigration.

Inscrivez-vous dès maintenant

418 679-5737



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RESPECTER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Saguenay, le 25 août 2021 – Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. La présence d'autobus scolaires, de piétons, de cyclistes et de brigadiers augmentera nécessairement l'achalandage sur le réseau routier. Dans un but de prévention, du 30 août au 7 septembre prochain, les policiers de la Sûreté du Québec intensifieront leurs interventions aux abords des écoles. Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence afin d'assurer une rentrée scolaire sécuritaire pour tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi, et ce, de septembre à juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire) entre 7 h et 17 h. L'amende est doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Les usagers de la route approchant un autobus ou un minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche doivent s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. Il en est de même lorsque l'autobus ou le minibus fait l'usage de son signal d'arrêt obligatoire. Ainsi, il est possible de croiser ou de dépasser un autobus scolaire seulement lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et que le signal d'arrêt obligatoire est fermé. Toutefois, il est important que les usagers de la route s'assurent qu'ils peuvent le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire !

Service de la diffusion et des relations avec les médias
Sûreté du Québec
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean/Côte-Nord
418 549-5725
www.sq.gouv.qc.ca